

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 4 mai 2009 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues les 6 et 22 avril 2009 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une

augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

Ajustement de budget

Remboursement de frais judiciaires (125 Grove)

01.148.20.000 – Recouvrement divers +1 580.00
02.190.00.410 – Honoraires +1 580.00

Remboursement de frais judiciaires (217 Daniel-Johnson)

01.148.20.000 – Recouvrement divers +1 632.00
02.190.00.410 – Honoraires +1 632.00

Service incendie – Entraide

Ajustement de budget

01.159.10.098 – Revenus locaux divers +2 443.00
02.220.00.110 – Rémunération +872.00
02.220.00.201 – Contributions employeur +130.00
02.220.02.510 – Incendie –Entretien véhicules +800.00
02.220.01.990 – Caserne – divers +641.00

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	84 877.02
- Administration	29 507.61
- Sécurité publique	7 676.40
- Transport routier	26 067.44
- Hygiène du milieu	50 152.32

- Aménagement et urbanisme	31 368.31
- Loisirs et culture	38 312.62
- Financement	-----,--
- Immobilisations/Investissements	19 574.58
Total :	287 536.30

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **2254 – 2009 - École élémentaire ADS** – Délégation d'étudiants de la 5^{ième} et 6^{ième} année demandant que soit décrétée zone scolaire à 30kl/h la section de la rue Water qui se trouve devant l'école;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité entérine le projet de résolution déposé par le groupe d'élèves de la 5^{ième} et 6^{ième} année qui se lit comme suit :

« Whereas Water Street passes in front of an elementary school,
Whereas children often play and walk along this area of Water Street,
Whereas the present speed limit is 50 km/h and many drivers still do not respect that limit,
Whereas the fines are more strict in a school zone with a speed limit of 30 km/h,
Whereas the fatality rate when a pedestrian is struck by an automobile at 50 km/h is 40%, and at 30 km/h it is 5%,
Whereas an identified school zone, with a 30 km/h speed limit in front of our school would make that section of Water Street safer,

Therefore we propose that a school zone be indicated on Water Street from the intersection of Crown Street to the intersection of Gordon Street. “

Et que la signalisation pertinente à cette limite soit installée dans les meilleurs délais.

ADOPTÉ

- **2255 – 2009 – École élémentaire Masson** – Délégation d'élèves de la 6^{ième} année demandant la réactivation du « skate park » et dépôt d'une pétition à cet effet – Également dépôt de lettres portant sur le projet d'Estrie-Enviropôle;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les membres du Comité des loisirs invitent les élèves à former un comité avec lequel ils pourront discuter des besoins et identifier les équipements souhaités ou désirés et produire par la suite un rapport au Conseil à cet effet.

ADOPTÉ

- **Dorothy Mastine** – Représentations concernant la qualité (grosneur) des abrasifs utilisés en période hivernale;
- **Paul Hamel** – Doléances pour qu’il soit mis fin aux déversements de feuilles, branches et autres à l’extrémité de la rue Maple Grove – Question d’accessibilité sur un terrain vacant et du maintien en place des bloc de béton pour en interdire l’accès;
- **Alvin Fontaine** – Représentations concernant l’état de certaines propriétés, aménagements et panneaux de signalisation qui laissent à désirer;
- **Normand Grandmont** – Questionnement relatif à la résolution 2252-2009 en date du 22 avril 2009 et de son refus d’accepter la condition édictée au 3^{ième} paragraphe de cette dernière;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- **2256 – 2009** – **Demande par Michel Dubuc** – Autorisation pour une utilisation autre qu’agricole;

Considérant que le lot visé est adjacent et contigu au lot que possède déjà le demandeur sur lequel se retrouve sa propre résidence et qu’il est adjacent au chemin Haslett par lequel transitent le réseau d’aqueduc et d’égouts (propriété de la Ville d’Asbestos) desservant le site de l’usine Magnola;

Considérant que le lot visé est situé dans un secteur déjà utilisé dans une large proportion à des fins résidentielles et/ou commerciales;

Considérant que le lot visé par la demande est situé dans un milieu identifié comme étant déstructuré (îlot 03) selon les négociations conclues entre la M.R.C. des Sources et la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vertu des dispositions de l’article 59 de la Loi sur les protection du territoires et des activités agricoles du Québec;

Considérant que faire droit à la demande n’aurait pas d’effet contraignant sur l’activité agricole du secteur qui est très minime;

Considérant que la demande est conforme a la réglementation municipale d’urbanisme (construction, zonage et lotissement);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de faire droit à la demande.

ADOPTÉ

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois d’avril est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de permis émis au montant

de \$396,702.00 et une valeur cumulative d'année au montant de \$ 1, 855, 102.00.

CORRESPONDANCE / RÉOLUTION

- **2257 – 2009 - Symposium des arts de Danville** – Offre de partenariat demandant à la Ville de contribuer à raison d'une somme de \$3,500.00 qui « aidera à payer les dépenses relatif au plan de communication établi, cette année, avec une experte en marketing »;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité acquiesce à la demande formulée pour une somme de \$3,500.00;

Ont voté en faveur : Francine L. Girard, Jean-Guy Dionne et Germain Ducharme

Ont voté contre : Michel Plourde, Bernard Laroche et Yvon Therriault

Monsieur le Maire déclare voter en faveur

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

- **2258 – 2009 - Symposium des arts** – Demande d'appui financier au projet de jumelage de la commune de Lincent-Racour-Pellaines (Belgique) et de Danville – Montant demandé est de \$500.00;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité ne donne pas suite à la demande de contribution financière formulée mais acquiesce à la signature d'une lettre d'appui à l'égard de la délégation devant se rendre en Belgique.

ADOPTÉ

- **2259 – 2009 - Jean Denis Saucier** – Offre de faire l'entretien du parc Grenier pour la somme de \$800.00 soit la même somme qu'en 2008;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité accepte l'offre soumise pour le service d'entretien du parc Grenier et autorise le paiement de cette somme en 4 versements soit pour les assemblées de juin, juillet, août et septembre.

ADOPTÉ

- **2260 – 2009 - Municipalité du Canton de Cleveland** – Barrage du lac Denison - Dépôt d'une nouvelle proposition à l'effet d'annexer « la partie de territoire du barrage du lac Denison et des propriétés contiguës au barrage du Lac Denison qui sont sur votre territoire » – Rencontre pourrait avoir lieu pour identifier les propriétés convoitées;

Considérant qu'à ce jour plusieurs rencontres ont eu lieu;

Considérant que la Loi prévoit déjà un mécanisme pour solutionner la problématique que constitue la localisation du barrage du lac Denison sur notre territoire alors que la très grande partie de l'étendue d'eau se trouve dans la Municipalité du Canton de Cleveland;

Considérant que la Municipalité du Canton de Cleveland a déjà déposé auprès de la M.R.C. du Val St-François ainsi qu'à la M.R.C. des Sources une demande de « convocation du bureau des délégués » et ce en date du 16 avril 2009;

Considérant qu'il n'est pas dans l'intérêt de la Municipalité de Danville de perdre quelque portion que ce soit de son territoire et ce pour quelque considération que ce soit;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité oppose une fin de non recevoir catégorique à toute idée d'annexion partielle du territoire de la Municipalité de Danville et pouvant être présentée comme solution à la problématique que constitue la situation du barrage du lac Denison sur notre territoire alors que la superficie du lac constituée par cet ouvrage de retenue est située à plus de 90% sur la territoire de la Municipalité du Canton de Cleveland;

Que copie de la présente résolution soit transmise également à Monsieur Yvon Vallières, député pour le Comté de Richmond ainsi qu'à la Ministre des Affaires municipales madame Nathalie Normandeau auxquels la Municipalité entend faire des représentations dans l'éventualité où poindrait un éventuel projet d'annexion d'une partie de notre territoire.

ADOPTÉ

- **2261 – 2009 - Squad 66 de Danville (incendie)** – Demande de commandite pour la participation aux compétitions du lac Simon – Montant souhaité est de \$1,080.00 – En 2008 la contribution de la Municipalité était de \$300.00;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité acquiesce à la demande déposée et contribue à raison d'une somme de \$300.00.

ADOPTÉ

- **2262 – 2009 - Daniel Bégin** – Demande d'amendement au règlement de zonage pour les raisons y invoquées et indication de consentement pour un partage des coûts;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que le demandeur soit avisé que la Municipalité, en regard avec cette demande, maintient le moratoire décrété concernant les demandes d'amendements aux règlements d'urbanisme et ce jusqu'à l'adoption d'une nouvelle réglementation

d'urbanisme (construction, zonage, lotissement etc...) ce qui devrait être effectif au printemps 2010.

ADOPTÉ

- **2263 – 2009 - Sécurijour** – Demande de commandite pour l'organisation d'une journée de prévention avec les élèves de l'école Masson en collaboration avec l'U.P.A.-Wotton;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité acquiesce à la demande déposée et contribue à l'organisation de cette activité à raison d'une somme de \$100.00.

ADOPTÉ

- **2264 – 2009 - Maison des Jeunes** – Demande d'autorisation pour l'organisation de « lave-auto » pendant la saison estivale 2009, soit à l'ancienne hôtel de ville soit au Marché Axep de manière à en permettre l'organisation de façon plus spontanée;

Il est proposé la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à la demande formulée à la condition que telle activité et le lieu de son déroulement soit communiqués au moins 3 jours ouvrables à l'avance et que l'activité en question soit soumise aux restrictions pouvant être édictées pendant la période estivale en ce qui concerne l'utilisation de l'eau potable;

Également si le déroulement de l'activité a lieu sur le site de l'ancien hôtel de ville, les organisateurs devront s'assurer que les véhicules du service incendie puissent circuler en tout temps.

ADOPTÉ

- **2265 – 2009 - Service incendie** – Demande pour récupérer le « reel » et son boyau de 150' qui se trouve sur l'ancien auto-pompe;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que le service incendie soit autorisé de prendre les pièces qui se trouvent sur l'autopompe désaffecté et particulièrement le « reel » et le boyau incendie qui s'y trouve.

ADOPTÉ

- **2266 – 2009 - Parc Donald Roy** – Tournois de balle – Offre de Steve Roy à titre de bénévole pour rendre le terrain accessible lors de l'organisation de tournois – Monsieur Jacques St-Amant aurait fait part de son désintéressement;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité, en raison de la qualité du travail qui était fait, valide auprès de monsieur Jacques St-

Amant l'information à l'effet qu'il ne serait plus intéressé de prendre en charge le terrain de balle du parc Donald Roy pour la saison 2009 et que la décision des membres du Conseil soit prise après l'obtention de cette information.

ADOPTÉ

- **2267 – 2009 - Sûreté du Québec** – Invitation à participer au tournoi de golf du Samedi, 13 juin 2009 au Club de golf d'Asbestos - \$90.00 - \$65.00 ou \$30.00;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité souscrive à cette activité par l'inscription de 4 participants à raison du forfait complet de \$90.00 pour chacun d'eux.

ADOPTÉ

- **2268 – 2009 - La Tribune** – Cahier spécial du 13 mai 2009 – Hommage à Bernard Coulombe, Claude Laroche et Yvon Vallières – Coût de \$226.00 à \$1,726.00;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité souscrive à l'offre faite pour une annonce équivalent à 1/8 de page pour la somme de \$229.00 plus taxes.

ADOPTÉ

- **2269 – 2009 - Réal Côté** – Chemin des Canadiens – Demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement de la résidence;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandations à l'assemblée régulière des membres du Conseil qui doit avoir lieu le 2 juin 2009, s'il y a lieu.

ADOPTÉ

- **2270 – 2009 - Claude Yergeau** – Demande de dérogation mineure pour autoriser l'utilisation des lots 13A-11,-12 et-13 pour l'entreposage de « conteneurs » nécessaires à son entreprise;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que cette demande soit référée au Comité consultatif d'urbanisme pour fins de recommandations à l'assemblée régulière des membres du Conseil qui doit avoir lieu le 2 juin 2009.

ADOPTÉ

- **2271 – 2009 - Vincent Beaudet** – Offre d’entretien du parc Plein Air à raison de \$75.00 par tonte aux 10 jours – 2008 était de \$80.00 par intervention pour un total de saison de \$960.00;

Considérant que la surface de terrain à entretenir est moindre que celle des années antérieures en raison de la disposition partielle qu’en a faite la Municipalité en faveur d’un propriétaire adjacent;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité propose une contre-offre à d’une somme de \$70.00 par intervention aux dix (10) jours avec ramassage des débris pouvant s’y retrouver;

Que les sommes dues soient payables en 4 périodes après production de factures à cet effet à la fin du mois de mai, du mois de juin, du mois d’août et du mois d’octobre.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2272 – 2009 – Programme P.I.Q.M.** – Dossier de la rue Roux – Retrait et abandon du projet à l’endroit retenu par le promoteur Les Viandes Laroche Inc.;

Considérant l’abandon par le promoteur du projet de construction à l’extrémité de la rue Roux et de la non pertinence par conséquent de procéder au prolongement du réseau d’aqueduc et d’égouts dans ce secteur;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité confirme le retrait de sa demande déposée dans le cadre du volet 2.1 du Programme d’infrastructures Québec-Municipalités pour la relocalisation de l’entreprise Les Viandes Laroche Inc.;

Que copie de la présente résolution soit adressée au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire ainsi qu’à monsieur Yvon Vallières député pour le comté de Richmond et Président de l’assemblée Nationale du Québec.

ADOPTÉ

- **2273 – 2009 – Organisation des terrains de Jeux (O.T.J.)** – Politique 2009;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit adopté le document intitulé « Politique pour O.T.J. (2009) » tel que soumis aux membres du Conseil et corrigé après discussion.

ADOPTÉ

- **2274 – 2009 – Monument au soldat Timothy O’Hae** – Réfection;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité accepte l’offre déposée par Germain Milot à l’effet de procéder à la réfection du monument avec l’aide d’une bénévoles pour la somme de \$1,200.00 taxes en sus.

ADOPTÉ

- **2275 – 2009 – Terrain de tennis** – Mandat pour une nouvelle estimation;

Considérant que le programme du « Fonds pour le développement du Sport et de l’activité physique » n’aurait pas été reconduit dans le nouveau budget;

Considérant que la Municipalité avait déposé dans le cadre du programme ci-dessus une demande de subvention pour la réalisation d’un terrain de tennis doté d’une surface synthétique;

Considérant que la Municipalité avait demandé à la firme Pluritec une estimation pour la réalisation d’un terrain doté d’une surface en acrylique;

Considérant que la Municipalité maintient son intention de faire construire un terrain de tennis;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité mandate la firme Pluritec de lui produire une estimation pour la réalisation d’un terrain de tennis double dont la surface serait de terre battue ou de qualité autre que synthétique ou d’acrylique.

ADOPTÉ

- **2276 – 2009 – Bacs de récupération** – Identification des endroits retenus et autorisation pour Installation;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche qu’il soit procédé à l’installation des bacs décoratifs dans les parcs « Smith », « Auclair » et « Mgr. Thibault » dès que possible.

ADOPTÉ

- **2277 – 2009 – Poste d’opérateur-soudeur** – Rapport et procédures à suivre;

Considérant qu’un seul employé à déposé sa candidature pour occuper le poste d’opérateur-soudeur et que cet employé est un employé ayant le statut d’occasionnel;

Considérant qu'il y a lieu de faire procéder à un évaluation de la candidature déposée pour en évaluer la qualité et que la Municipalité ne possède pas le personnel apte à évaluer la qualité de la candidature;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité autorise le directeur général de mandater un organisme indépendant (Centre 24 juin, ou autre) pour évaluer les aptitudes du candidat à remplir adéquatement les tâches de soudeur requises pour occuper ce poste dans le cadre des opérations régulières de la Municipalité;

Que les résultats de cette évaluation soient transmises aux membres du Conseil pour décider de l'attribution ou non du poste lors de la prochaine assemblée régulière si disponible.

ADOPTÉ

- **2278 – 2009 – Résolution 2252-2009** – Chemin Scotch Hill – Modification;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la résolution 2252-2009 adoptée le 22 avril 2009 soit modifiée de manière à retirer le paragraphe 3° de la dite résolution.

Ont voté en faveur : Francine L. Girard, Germain Ducharme, Michel Plourde et Yvon Therriault;

Ont voté contre : Jean-Guy Dionne et Bernard Laroche

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2279 – 2009 – Village- Relais** – Rapport annuel 2008;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que soit accepté le « Rapport annuel 2008 – Village-Relais » tel que présenté aux membres du Conseil par le Comité de Village-Relais.

ADOPTÉ

- **2280 – 2009 – Technicien en prévention** – Paiement de la cotisation à titre d'étudiant auprès de l'association des techniciens en prévention;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité paie la demie de la cotisation (\$20.00 de \$40.00) de Julie Raymond auprès de l'Association des techniciens en prévention incendie en tant que membre-étudiante.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**